RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 13 novembre 2026

Communiqué de presse

Tunnel de Chalifert (Seine-et-Marne) : VNF engage les travaux de sécurisation

Fermé à la navigation depuis novembre 2025 en raison d'un état de dégradation avancé de sa maçonnerie, le tunnel de Chalifert (canal de Meaux à Chalifert) fait l'objet d'un important programme de travaux piloté par VNF, destiné à sécuriser l'ouvrage et à permettre sa réouverture dans les meilleures conditions de sécurité.

Des travaux préparatoires importants

Après avoir réalisé les accès chantiers et aménagements nécessaires à la circulation aux abords de la base nautique, les **pompes destinées à garantir l'écoulement des eaux pluviales de Val d'Europe Agglomération** ont été installées par VNF début septembre avant la mise à sec de la zone de travaux.
Dans un souci de préservation de la biodiversité locale, cette opération a par ailleurs été précédée **d'une pêche de sauvegarde préalable avec la Fédération de pêche**, visant à protéger la faune piscicole en transférant les poissons hors de la zone de chantier, vers un milieu aquatique sûr et compatible. De plus, le bassin a été mis à sec très lentement sur plusieurs jours, afin de laisser la possibilité à un maximum de poissons de quitter la zone.

Dans le même temps, un prototype de cintre métallique**, pièce majeure de l'opération réalisée sur mesure et destinée au soutènement provisoire du tunnel**, a été réceptionné début octobre chez ARCELOR MITAL. Une **cinquantaine de cintres métalliques** de près de **3 tonnes** chacun, seront assemblés et insérés dans le tunnel à l'aide d'un outil porte-cintres à partir du mois de novembre, afin de sécuriser la voute pour les interventions.

En parallèle de cette première étape de sécurisation réalisée avec l'entreprise CDES, le **Centre d'Études des Tunnels (CETU)** accompagne VNF dans les études complémentaires destinées à définir, dans un second temps, la solution la plus adaptée pour **le traitement des effondrements** observés au niveau de l'ouvrage.

Une réouverture à la navigation prévue au printemps 2027

La navigation de transit sur la Marne au niveau du canal de Chalifert restera interrompue jusqu'au printemps 2027. VNF invite les usagers à emprunter **un itinéraire alternatif** *via* le Canal de l'Aisne à la Marne et *via* l'Aisne.
Après les travaux de sécurisation, **la navigation dans le tunnel de Chalifert pourra être réouverte aux bateaux de commerce, de plaisance et de croisière, avec un mouillage garanti à 2.10 m mais dont le gabarit sera limité en largeur à 5.70 m** (contre 7.20 m avant les travaux).

Cette opération de sécurisation pilotée par VNF, **représente un coût global d'investissement de 6.5 millions d'euros TTC,** dont 716.000 euros HT financés par Val d'Europe Agglomération.

En bref : les prochaines étapes

- **Oct.- Nov. 26 :** Fabrication des cintres métalliques pour le soutènement
- **Déc. 26 – Fév. 27 :** Assemblage et mise en place des cintres dans le tunnel
- **Mars – Avril 27 :** Traitement de la zone d'éboulement
- **Mai 2027 :** Installation des lisses de guidage dans le tunnel
- **Printemps 2027** : Réouverture à la navigation



©Voies navigables de France

À propos de Voies navigables de France

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires. VNF est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous. En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

VNF.fr

CONTACT PRESSE

Direction territoriale bassin de la Seine et Loire aval

Marie-Cécile Decroocq
07 60 04 05 20
marie-cecile.decroocq@vnf.fr